

Communiqué de presse



Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

Remise à plat de la réforme des commissions du CNL

La ministre de la Culture et de la Communication réaffirme son ambition pour le livre et la lecture en France. Depuis sa prise de fonctions, elle a tenu à rencontrer les professionnels du secteur, et à échanger en particulier avec les libraires, les éditeurs et les auteurs. Les enjeux qui touchent à ce secteur sont en effet majeurs et supposent un pilotage renouvelé de la politique du livre et de la lecture.

Le Ministère assumera aussi si nécessaire une fonction de médiateur entre les auteurs, les éditeurs, les diffuseurs et l'ensemble des acteurs de la filière.

Dans ce contexte, la réforme des commissions et des dispositifs de soutien du Centre national du Livre, définie il y a quelques mois et qui devait entrer en vigueur au 1er janvier 2013 ne peut être mise en œuvre sans prendre en compte les nouvelles orientations du gouvernement. Cette réforme étant par ailleurs contestée, une concertation préalable s'avère nécessaire.

La Ministre a donc demandé au président du CNL de suspendre cette réforme. Des réunions de travail et une concertation seront organisées en septembre sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication.

Paris, le 18 juillet 2012